

Berne, le 25 septembre 2024

Chères et chers partenaires du FSR,

En septembre dernier, nous vous avons informés du développement de la formation continue facultative. Depuis, nous mettons en œuvre la nouvelle stratégie étape par étape. Au cours des deux prochaines années, un programme de partenariat va être développé, des incitations vont être créées pour les personnes participant à la formation continue facultative et des mesures de communication ciblées vont être testées.

Une étape importante, mise en œuvre depuis le début de l'année, consiste à promouvoir les offres de formation continue par le biais de demandes. Alors qu'il est toujours possible de demander des remboursements pour les cours audités par l'asa jusqu'à fin 2026, une nouvelle possibilité de financement est disponible depuis le 1^{er} janvier 2025: les organisateurs et organisatrices de cours peuvent demander des subventions allant jusqu'à 90% des coûts totaux sur le portail de demande du FSR.

Voici comment demander des identifiants pour le portail de demandes du FSR

Pour accéder au portail, veuillez envoyer les informations suivantes à gesuche@fvs.ch et joindre votre signature au **format .jpeg ou .png**:

- Prénom
- Nom
- Fonction
- Organisation
- Adresse
- Téléphone
- Adresse e-mail

Après avoir reçu le lien de confirmation, vous pourrez commencer à remplir le formulaire de demande. Une [vidéo explicative](#) vous fournira une première aide.

Webinaires sur le processus de demande

Pour vous accompagner au mieux, nous vous proposons deux webinaires dans lesquels nous expliquons en détail la procédure de demande et les exigences :

 **26 juin 2025** | 10h00-10h45 | Inscription jusqu'au **19 juin 2025**

 **26 août 2025** | 13h15–14h00 | Inscription jusqu'au **19 août 2025**

Inscription [via patrizia.koller@fvs.ch](mailto:patrizia.koller@fvs.ch)

Si vous avez des questions spécifiques, **nous vous offrons également la possibilité de** convenir d'une réunion en ligne pour en discuter directement. Contactez-nous simplement à l'adresse patrizia.koller@fvs.ch.

Date importante

La prochaine date limite de dépôt des demandes est fixée au **1^{er} octobre 2025**.

Vous trouverez plus d'informations sur le développement de la formation continue facultative en cliquant sur le [lien](#) suivant.

Nous attendons de vos nouvelles avec impatience et restons à votre disposition si vous avez la moindre question.

Meilleures salutations,



Patrizia Koller

Responsable de projet FSR

Fonds de sécurité routière (FSR)
Monbijoustrasse 43 | 3011 Berne
info@fvs.ch | www.fvs.ch